

VOIX DU MONDE RURAL

2011/03 N° 103

Expulsion de terres et migrants : Quelle réalité ?

VMR

Rédacteur en chef:

George Dixon
FERNANDEZ

Secrétariat:

FIMARC aisbl
rue Jaumain 15
5330 ASSESSE
BELGIQUE

Tél/fax: 32-83-656236

www.fimarc.org
fimarc@skynet.be

Compte bancaire:

ING 310-0756026-94
IBAN
BE87 3100 7560 2694
BIC/SWIFT
BBRUBEBB

Mise en page:

FIMARC aisbl

Photos & Dessins:

FIMARC aisbl
sauf mention spéciale

Abonnement:

15,00 €/an

Parution:

31^e année

Impression:

IMPRIBEAU
Beauplateau 1
6680 SAINTE-ODE
BELGIQUE
www.impribeau.be

Sommaire

Editorial	3
Expulsion de terres et Migrants : Quelle réalité ?	5
Avis de décès	14
Nouvelles de la FIMARC	15

Couverture : Migration de grues (France)

Périodique, publié en quatre langues par la FIMARC, qui
donne un écho de la vie du monde rural et de l'action des
Mouvements membres ou non de la Fédération

© FIMARC



Boat people - Afrique

Chers amis et lecteurs du VMR,

Chaque année, des millions de personnes sont expulsées de leurs habitations, les laissant sans abri et, par ce processus, les entraînant dans la pauvreté, la discrimination et l'exclusion sociale. Les expulsions de terres deviennent une histoire banale dans de nombreuses parties du monde tant dans les villes et dans les zones rurales et la plupart des cas il s'agit d'expulsions forcées qui jettent les communautés rurales hors de leurs terres, les privant de leurs propriétés et de leurs moyens de subsistance. Ces politiques mises en œuvre par des investisseurs privés, parfois même par les gouvernements sont une des causes majeures des migrations.

Près de 180.000 personnes (principalement des jeunes) se déplacent vers les villes chaque jour. 60 millions de personnes migrent vers les villes chaque année dans les pays en développement. Et on estime que cette tendance se poursuivra pendant les 30 prochaines années. Il en résulte que les zones rurales sont ainsi privées d'un avenir, tandis que les zones urbaines sont surpeuplées et les populations mal préparées pour affronter les rigueurs de la vie urbaine et les exigences de l'emploi urbain.

Cette édition de VMR vous apporte une bonne analyse sur la question de l'expulsion de terres et de ses effets sur les migrations. Les principales causes des expulsions forcées sont dues à un manque de réglementation formelle quand à l'usage des terres, ou encore en ce qui concerne le développement de projets d'infrastructure, aux investissements étrangers directs, aux initiatives urbaines de réaménagement et « d'embellissement », à la force du marché, aux conflits politiques et aux risques naturels.

Le droit International condamne très clairement les expulsions forcées illégales et arbitraires. Il est y rappelé à plusieurs reprises que cette pratique est une violation flagrante des droits de l'homme. Mais tout est question de l'interprétation juridique du droit d'être protégé contre les expulsions forcées appelé Commentaire général 7, adopté par le Comité des droits économiques sociaux et culturels en 1997 car ces expulsions forcées continuent d'avoir lieu dans pratiquement tous les pays du monde.

Notre mouvement soutient les luttes des personnes qui sur le terrain, font face à des expulsions forcées. Notre campagne contre POSCO (Inde) est une initiative qui doit être renforcée et reproduite dans d'autres cas.

Joignons nos mains contre les expulsions pour construire un monde rural qui offre de nouvelles perspectives pour les populations.

*George Dixon FERNANDEZ
Secrétaire général*



Expulsion de terres et Migrants : Quelle réalité ?

Les flux migratoires ne sont pas seulement liés aux migrations historiques, et il est difficile de les cerner : économie, politique, changements climatiques, raisons familiales, ethniques, religieuses, individuelles et collectives.

Mais il apparaît maintenant de plus en plus clairement que le XXI^e siècle verra des flux migratoires accélérés en raison des changements climatiques et du phénomène de l'accaparement de terre, qui prive une partie importante de la population de ses ressources.

Toutes les migrations ne vont pas vers des pays de l'OCDE (seuls 2 migrants sur 5), beaucoup ont pour destination les nouveaux pays prospères et 47% des migrations de pays pauvres vont vers d'autres pays pauvres.



Egypte 2009

Précisons quelques termes

Pour les démographes, une personne est dite «migrante» quand elle change son domicile, «immigrée» quand elle vit dans un endroit où elle n'est pas née (point de vue du pays d'accueil), «émigrée» quand elle a quitté son pays d'origine (point de vue du pays d'origine). Un «réfugié» est une personne qui, a fui une situation qui devenait intenable pour son intégrité physique et mentale, elle peut avoir fui aussi bien le déchaînement des passions politiques dans son pays que des catastrophes naturelles ; un «déplacé» est un migrant forcé de se déplacer dans son propre pays, tandis que « les exilés » ont décidé de continuer leur action politique ailleurs, là où ils sont en sécurité.

- **6.5 milliards** d'êtres humains sur notre terre
- **200 millions** de migrants de par le monde (3% de la population mondiale)
- **10%** des habitants de l'UE (13% aux US)
- **70%** des transferts monétaires envoyés par les immigrants vont dans les pays en développement.
- **13 000 MIE** (Mineurs Isolés Etrangers) vivent dans l'UE en 2000



Les causes des migrations

Les migrations massives de populations conséquentes au réchauffement climatique sont un élément de tension géopolitique extrêmement préoccupant. Dans de nombreuses régions du monde, des phénomènes liés au réchauffement climatique sont déjà observés : réduction des terres arables ; baisse des réserves alimentaires et poissonnières ; augmentation des inondations ; allongement des périodes de sécheresse...

Une autre cause de ces migrations, tant interne qu'externe est le phénomène croissant d'accaparement des terres que nous avons abordé largement dans les précédents numéros de VMR. Que ce soit pour des cultures destinées à l'exportation ou encore pour la fabrication d'agro carburants, de plus de plus de terres sont confisquées aux paysans/nes quand ils ne sont pas expulsés de leurs terres par leurs propres gouvernements, développant des zones économiques spéciales, occupées par des entreprises nationales ou internationales qui n'hésitent pas à délocaliser des villages entiers.



Accaparement frauduleux de terres par l'état en vue de la construction d'un éco-complexe sur la bande côtière- Sri Lanka 2011

Un autre problème causant des migrations est celui des zones économiques spéciales. Une zone économique spéciale (ZES) est une région géographique dans laquelle les lois économiques sont plus libérales, c'est-à-dire plus avantageuses pour les entreprises, que celles pratiquées dans le reste du pays.

Lorsqu'un gouvernement crée de telles zones, c'est généralement dans le but d'attirer les investissements étrangers. Pour cela, il met en place des mesures permettant aux entreprises de voir leurs coûts d'investissement, de financement et d'exploitation notablement réduits par rapport à un environnement économique « classique ».

Ces mesures incitatives sont le plus souvent des réductions fiscales, mais peuvent aussi être des aides directes à l'installation. Selon les estimations de la Banque mondiale, il existe en 2007 plus de 3 000 ZES déjà créées ou en projet, et ce dans 120 pays.

- La République d'Angola a formalisé la création de la Luanda-Bengo en Zone Économique Spéciale (ZES) en 2009, zone de 8.000 hectares dans les quartiers de Luanda de Viana et Cacuaco et les secteurs de la province du Bengo du nord d'Icolo-e-Bengo, Dande, Ambriz et Namboangongo
- Depuis octobre 2010, il y a 114 zones économiques spéciales opérationnelles en Inde, dans les états suivants: Andhra Pradesh - 30 ;Karnataka - 20; Kerala - 6; Chandigarh - 1; Gujarat - 10; Haryana - 3; Maharashtra - 15; Rajasthan - 1; Tamil Nadu - 18; Uttar Pradesh - 7; West Bengale - 2 : Orissa - 1. Et plus de 500 nouvelles zones sont formellement approuvées par le Gouvernement indien

Quelques chiffres sur les ZES aux Philippines: la [Subic Bay Metropolitan Authority](#) couvre 76,59 hectares, la [Bataan Export Processing Zone](#) : 1.733,37 hectares, la Light Industry & Science Park I, II, & III : 272, 22 hectares, le Laguna Technopark: 289,95 hectares

Questions proposées aux groupes et mouvements :

- *Quelle est la situation des migrations dans votre pays ?*
- *Existe-t-il des zones économiques spéciales ? Avec quelles conséquences pour les populations rurales ?*



Zambie 2007

La situation dans les pays du Sud ?

La migration répond à un ensemble de mécanismes et de facteurs qui diffèrent selon les circonstances et selon les peuples, leurs coutumes et leurs pratiques sociales. En Afrique par exemple, mais aussi pour de nombreuses communautés indigènes ou tribales, la terre était propriété de la communauté, répartie en fonction des besoins des individus. Mais depuis quelques décennies, on note un rapport à la propriété qui diffère de celui des coutumes ancestrales. Aujourd'hui de plus en plus de terre font l'objet de titres de propriété, les parcelles ont une valeur commerciale qu'elles ne possédaient pas jusqu'alors; elles sont désormais exposées à la loi féroce de l'économie de marché.

C'est ainsi que l'on peut assister à une répartition moins équitable des terres car certains ont l'argent pour se les payer et d'autres non, sans compter une spéculation galopante qui fait flamber les prix dans certaines régions et rend parfois l'accès à la propriété tout simplement impossible, entraînant le départ des paysans et de leur famille vers les villes.

L'Afrique est sans doute le continent qui souffre le plus des effets combinés de la crise néo-libérale que vit notre société. Les impacts de la migration, du changement climatique, de l'accaparement des terres et des biens communs se font largement ressentir par une grande partie des communautés.

Les manquements chroniques en matière d'investissements adéquats en infrastructures et dans les services publics dans tous les pays d'Afrique sévissent depuis longtemps. Le modèle traditionnel informel ne génère pas d'impôts, et l'exploitation des ressources, imposée par les entreprises multinationales, remplit peu les caisses des États.

Ces facteurs combinés détruisent en grande partie les sociétés traditionnelles solidaires, menaçant massivement l'agriculture paysanne et la propriété commune des terres, contribuent, de manière significative, à des systèmes d'éducation et de santé insuffisants et créent des mégalo-poles qui manquent cruellement de services fondamentaux.

Et ailleurs dans le monde...

Plus de 50% de la population mondiale vit aujourd'hui en Asie, une forte proportion qui laisse présager l'ampleur du phénomène migratoire dans cette région. En effet, déjà en 1990, l'Asie comptait le plus grand nombre de migrants internationaux avec 49,8 millions de personnes. Quinze ans plus tard, elle se plaçait en deuxième position, juste derrière l'Europe, avec 53,3 millions de migrants internationaux.

Si le facteur économique reste le principal moteur des migrations en Asie, d'autres motifs tels que les migrations forcées liées aux trafics d'êtres humains, à l'instabilité politique ou encore aux catastrophes naturelles ne sont pas non plus à négliger. La forte féminisation de ces flux migratoires est également une tendance récente.

Les travailleurs migrants de la région Asie, viennent surtout du Bangladesh, de Birmanie, du Cambodge, de Chine, d'Inde, d'Indonésie, du Laos, du Népal, des Philippines, du Sri Lanka ou encore du Vietnam. Il s'agit, le plus souvent, de travailleurs peu qualifiés, généralement moins bien payés que les travailleurs locaux, et dont les emplois sont caractérisés par les 3D: «dirty, dangerous and difficult» (sale, dangereux et difficile). On peut, par ailleurs, observer une fuite des cerveaux qui touche notamment l'Inde, dont une partie des migrants qualifiés, voire très qualifiés, travaille dans la médecine et l'ingénierie, ou encore les Philippines dont les infirmières et les médecins sont chaque jour plus nombreux à quitter le pays.



Bangladesh 2008



En 2010, le nombre total de la population migrante en Amérique Latine est estimé à 7.5 millions de personnes. L'Amérique Latine est une région d'émigration nette, avec un flux d'émigrés plus important que le flux d'immigrés. Le Mexique est le premier pays d'émigrants au monde, avec 10.1 millions de personnes vivant à l'étranger. La Colombie, Puerto Rico, Cuba, le Salvador, le Brésil et la Jamaïque le suivent de près comme pays d'émigration dans la région, principalement vers l'Amérique du Nord, et dans le cas de l'Europe, vers l'Espagne.

L'Argentine et le Venezuela sont les principaux pays de destination en Amérique Latine, avec respectivement 1.4 millions et 1 million d'immigrés en 2010. Les flux migratoires à l'intérieur de l'Amérique Latine se développent de plus en plus et ils ont lieu principalement entre pays frontaliers comme dans le cas de la Bolivie, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay vers l'Argentine, et du Nicaragua vers le Costa Rica. L'intégration des migrants en Amérique Latine est une thématique nouvelle, surtout pour les pays de destination le plus récents qui ont déjà mis en oeuvre diverses politiques.

La féminisation des migrations: un phénomène croissant

En 2005, les femmes asiatiques représentaient 44.7% du total des migrants de la région. Aux Philippines, en Indonésie et au Sri Lanka, elles sont même plus nombreuses à partir que les hommes. En 2002, les Sri Lankaises représentaient 65,3% des émigrants du pays, en 2003 les Philippines représentaient 72,5% des migrants et les Indonésiennes 72,8%. Ces femmes sont surtout employées comme travailleuses domestiques ou comme aide soignantes. De plus, il y a également une forte proportion de femmes d'Asie du Sud Est qui travaille dans les usines de fabrication à Taïwan, en Corée du sud ou à Singapour. Toutes ces femmes souffrent de diverses discriminations.

Dans toute l'Asie, le trafic des êtres humains touche avant tout les femmes et les petites filles qui sont soit mariées de force, soit contraintes de se prostituer. La sous région du Mékong est un des terrains privilégiés pour ces trafics. Beaucoup d'entre elles sont également envoyées en Asie du Sud Est pour se marier. On observe à la fois des trafics internes et transnationaux.

Les principales problématiques liées à ces flux migratoires

Les femmes ne sont pas les seules à subir les effets des discriminations. Ce phénomène concerne l'ensemble des travailleurs migrants. Compte tenu des emplois peu qualifiés qu'ils exercent, mais également de l'entrée clandestine de beaucoup d'entre eux, ces migrants sont souvent plus vulnérables que les travailleurs locaux. Les problèmes rencontrés par les immigrés clandestins (violation du contrat de travail, réduction ou non paiement du salaire, mauvais traitements) sont légion.

Mais tout n'est pas négatif....

Depuis des décennies, le dur labeur de migrants solitaires a contribué à soustraire des familles et des communautés entières à la pauvreté. Leurs gains ont construit des maisons, fourni des soins de santé, équipé des écoles, jeté les bases d'activités commerciales. Ils ont tissé un réseau mondial en faisant passer idées et savoirs d'un pays à l'autre. Ils ont constitué le lien humain dynamique entre les cultures, les sociétés et les économies». Les contributions économiques, sociales et culturelles des migrants au progrès et au bien-être des pays développés sont partout évidentes. Leurs cultures, leurs valeurs et leurs traditions non seulement enrichissent nos sociétés, mais nous permettent de nous adapter à un monde en évolution rapide. Ils ont créé des entreprises sans nombre, dont certaines, comme eBay, Mittal, Google et Intel, ont des noms qui nous sont familiers. Et ils ont été à la pointe de la recherche, au service de l'innovation.

Les migrants moins qualifiés jouent aussi un rôle crucial pour le succès de nos économies. À chaque heure de chaque jour, ils s'occupent de nos malades, de nos personnes âgées, de nos enfants. Ils nettoient nos foyers, assurent nos récoltes, travaillent dans notre industrie. Ils accomplissent nombre des tâches les plus essentielles à la base de notre bien-être. Pourtant, ils travaillent dans des secteurs de l'économie où ils sont exposés à l'exploitation, la discrimination ou pire.

Questions proposées aux groupes et mouvements :

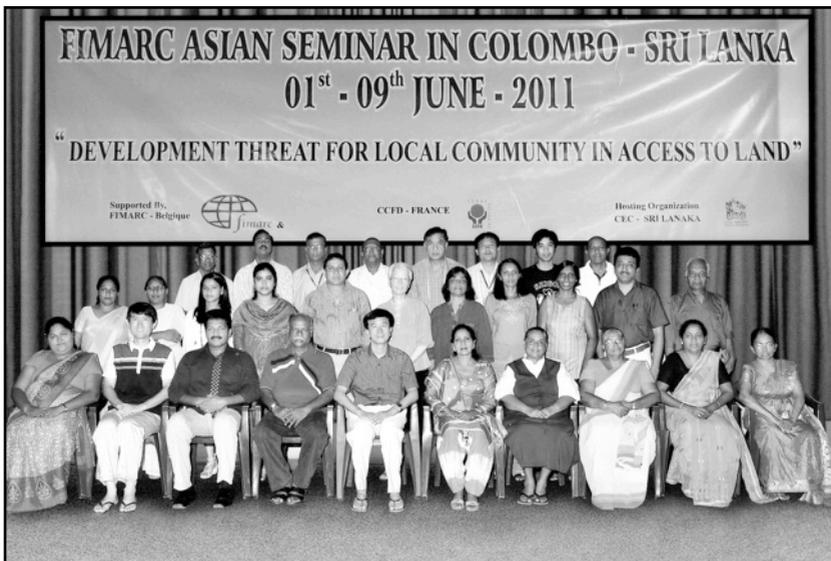
- *Pouvez-vous citer un point négatif de la migration dans votre pays ?*
- *Pouvez-vous citer un de ses effets bénéfiques ?*



Des pistes pour améliorer la situation

Certains proposent d'accorder aux migrants climatiques le statut de réfugié que prévoit la Convention de Genève de 1951. Ce qui paraît difficilement applicable pour l'instant. Ce qu'il faut faire dans l'immédiat, c'est ériger une plate-forme de dialogue international, de coordination et de promotion des échanges et de la coopération entre États et autres acteurs. Mais, surtout, il faut nous persuader que les migrants couverts par la Convention de Genève ne sont pas les seuls dans le besoin d'aide internationale. Beaucoup d'autres, qui n'ont pas le statut de réfugié, sont aussi en situation de grande vulnérabilité et leurs rangs vont encore grossir sous l'effet du changement climatique. Des pays déjà incapables de satisfaire à leurs obligations internationales en matière de protection des migrants vulnérables, vont devoir s'en remettre encore plus à l'assistance internationale. Qui, dans la communauté internationale, assumera cette responsabilité, et avec quelles ressources?

Des résistances se manifestent à travers le monde contre les opérations d'accaparement, contre les Zones Economiques Spéciales qui déplacent des populations entières. Il faut tenter de bloquer les négociations en cours, et multiplier les expériences alternatives qui démontrent la capacité de l'agriculture paysanne à nourrir la population mondiale, en respectant l'environnement, et même en développant son potentiel.



Séminaire asiatique, Juin 2011 - Colombo (Sri Lanka)

Il nous faut utiliser le droit international qui condamne le principe d'accaparement des terres, sans toutefois pouvoir en imposer les modalités d'application. Bien que souvent violé par les États aussi bien que par les banques et les firmes multinationales, il fournit aux mouvements de résistance des arguments et des références favorables à leurs revendications et peut être invoqué lors des actions en justice.

Par exemple, le Pacte International relatif aux droits économiques sociaux et culturels adopté le 16 décembre 1966 par l'Assemblée Générale des Nations Unies et entré en vigueur le 3 janvier 1976 stipule dans son article 2: "*En aucun cas un peuple ne pourra être privé de ses propres moyens de subsistance*".

Dans le même sens, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones adoptée par l'Assemblée Générale le 13 septembre 2007 garantit leurs droits sur la terre, leur droit à ne pas être chassés de force, à sauvegarder leurs relations spirituelles spécifiques avec leurs territoires et établit le principe d'un accord "libre, préalable et informé" avant tout déplacement collectif.

Pour amoindrir les mouvements migratoires, il faudrait penser à une redistribution plus équitable des retombées des progrès technologiques enregistrés dans le monde, une redistribution plus équitable des équipements socio-économiques, un accès plus équilibré de part et d'autre à la liberté d'opinion, des religions, une chance plus égale de part et d'autre sur la planète de pouvoir se réaliser.



Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Georges HUGUET qui fût aumônier de la FIMARC dans les années 1985 et suivantes.

Georges avait à cœur de raccorder les 2 dimensions de sa mission : « Etre à l'écoute des groupes de ruraux du monde entier et vivre ici par les équipes Mission de France et les équipes associées en rural. »

Qu'il repose en paix.



Nouvelles de la FIMARC

La journée mondiale de l'alimentation qui sera célébrée comme chaque année le 16 octobre a pour thème principal " Prix des denrées alimentaires - de la crise à la stabilité ». Il a été choisi pour attirer l'attention sur l'évolution de ce phénomène et sur ce qui peut être entrepris pour atténuer ses effets négatifs sur les populations les plus vulnérables. À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Alimentation 2011, nous devons envisager sérieusement les causes de la fluctuation des prix des denrées alimentaires et faire ce qu'il faut au plan mondial pour réduire ses effets sur les membres les plus faibles de la société.

Soyez attentifs à vos courriels dans ces prochains jours car vous recevrez un courrier spécifique du secrétariat pour célébrer à notre façon cette JMA et entreprendre des actions de solidarité.

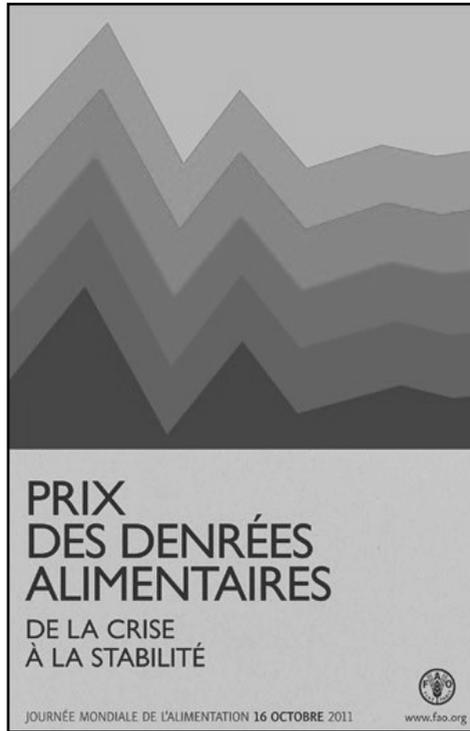
Le séminaire asiatique a eu lieu au Sri Lanka du 1er au 9 juin. Le thème principal de ce séminaire s'est centré sur les menaces du développement pour les communautés locales pour leur accès à la terre. L'objectif principal était de se donner une compréhension commune sur les questions de l'accès à la terre. Comment l'accaparement de terres dans les pays asiatiques met grandement en danger leur souveraineté alimentaire et l'économie solidaire, provoquant ainsi des impacts sérieux sur les paysans, les pêcheurs, les populations indigènes, les Adivasis, les Dalits et les populations

tribales, catégories de population qui sont souvent négligées et tenues à l'écart du courant principal du développement.

3 jours de programme d'immersion ont été organisés pour 3 groupes. Le premier s'est rendu dans les îles Kalpitya pour en savoir plus sur les luttes des pêcheurs qui s'opposent à un projet touristique entrepris par le gouvernement national (dans lequel des entreprises nationales et internationales ont déjà des contrats) ; le deuxième groupe a rencontré le mouvement indigène des paysans pour le droit à la terre et le troisième groupe s'est rendu au centre d'écologie paysanne de Badulla.

Tous les participants sont d'accord pour affirmer que le contrôle de la terre est un pré requis pour réaliser le droit à l'alimentation pour tous. Sans contrôle de la terre, les paysans sont marginalisés et grand nombre d'entre eux se transforment en « paysans sans terre ». Tout cela appauvrit les communautés natives et locales : destruction de la terre, pertes des ressources productives, accélération de la destruction de l'écosystème par l'introduction des monocultures et aggravation de la crise climatique.

La terre est notre mère, au sein de laquelle nous avons été formé et à laquelle nous retournerons pour notre repos éternel. Si nous avons le pouvoir de la contrôler, il nous faut aussi l'honorer. La terre définit notre statut social, elle est notre source d'alimentation, d'éducation et de santé. Ne pas avoir de terre, c'est ne pas avoir de vie



PUBLIE PAR

Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques
Federación Internacional de los Movimientos de Adultos Rurales Católicos
Federação Internacional dos Movimentos de Adultos Rurais Católicos
International Federation of Rural Adult Catholic Movements

Editeur responsable

George Dixon FERNANDEZ, rue Jaumain 15 - 5330 ASSESSE (BELGIQUE)